
DESTINATAIRES : Gestionnaire et personnel clinique du GAP au CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEURS : Audrey Leboeuf, conseillère cadre en soins infirmiers, DSIEU
Geneviève Lafleur, conseillère en soins infirmiers, DSIEU

DATE : Le 22 juillet 2025

OBJET : **Révision d'ordonnances collectives utilisées au guichet d'accès première ligne (GAP)**

À la suite des récentes mises à jour des protocoles médicaux nationaux publiés par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), portant respectivement sur l'*Ajustement de la médication antihypertensive de première intention*, l'*Ajustement des hypolipémiants (statines et ézétimibe) dans la prise en charge du risque cardiovasculaire* et l'*Ajustement de la médication antidiabétique dans le diabète de type 2*, les ordonnances collectives en vigueur ont été révisées afin d'assurer une pratique infirmière conforme aux lignes directrices et fondée sur les données probantes.

Elles sont disponibles dès aujourd'hui sur la plateforme intranet du CISSSMO :

- [OC-6091 : Initier des mesures diagnostiques pour le suivi de l'hypertension artérielle – clientèle orpheline du guichet d'accès à la première ligne \(GAP\)](#)
- [OC-6092 : Initier des mesures diagnostiques pour le suivi de la dyslipidémie – clientèle orpheline du GAP](#)
- [OC-6093 : Initier des mesures diagnostiques pour le suivi du diabète de type 2 – clientèle orpheline du GAP](#)

Déploiement et retrait des versions antérieures :

À compter du **22 juillet 2025**, les versions précédentes de ces ordonnances collectives seront officiellement retirées et ne devront plus être utilisées.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et de votre engagement envers une pratique clinique de qualité.

AL GL